

Initier les rhétos au vote pendant les jours blancs

Valérie De Bue peaufine son projet

La ministre wallonne des Pouvoirs locaux lancera bientôt un appel aux écoles. But : préparer tous les élèves qui voteront pour la première fois en octobre.

La ministre wallonne des Pouvoirs locaux, Valérie de Bue (MR), met la dernière main à un projet original, en vue des élections communales et provinciales du 14 octobre prochain. Il s'agit de demander aux écoles d'utiliser les fameux « jours blancs » entre la fin des examens des élèves et la proclamation de leurs résultats pour mettre sur pied une initiation au vote.

Cette expérience, dont les derniers détails sont en cours de finalisation comme nous le confirme son cabinet, sera destinée à tous les élèves qui vivront leur première expérience électorale, dans un peu plus de quatre mois. Il s'agira donc en grande

majorité de rhétoriciens mais pas seulement : tout élève âgé de 18 ans en octobre pourra y

L'initiative sera menée en partenariat avec deux associations de terrain qui mettront leur expérience à son service

prendre part.

Le cabinet de la Nivelloise n'organise pas cela tout seul. Il le fait en partenariat avec Infor Jeunes, mais aussi avec le Crecide, cet organisme qui développe des projets pédagogiques pour sensibiliser les jeunes à la démocratie.

L'initiation ne se fera pas via un logiciel informatique, plus aucune commune wallonne ne mettant sur pied de vote électronique cette fois. La demande de la ministre De Bue est d'utiliser de vraies urnes et des votes sur des bulletins en papier évidemment fictifs. Une initiative similaire avait déjà été mise sur pied voici quelques mois, au salon des mandataires de Marche-en-Famenne.

LES ADULTES DE DEMAIN

Le but de tout ceci est de conscientiser ces élèves qui seront pour la première fois élec-

teurs cette année à l'importance de leur démarche, tout en leur donnant les bases du fonctionnement d'une élection. Bref, une façon intelligente d'utiliser les jours blancs des adultes de demain.

Les écoles seront contactées sous peu pour y participer. Elles le feront sur base volontaire, même

si l'espoir est qu'une majorité d'entre elles prennent part à l'expérience.

Ce sera d'autant plus précieux que les règles vont changer, à l'occasion de ce scrutin. Non seulement la Wallonie a décidé de se passer du vote électronique, mais elle a également supprimé ce qu'on appelle l'ef-

fet dévolutif de la case de tête. En clair : les élus seront déterminés en fonction du nombre de voix collectées sur leur seul nom. Plus question d'aller puiser dans les votes exprimés en cas de tête pour donner un coup de pouce aux mieux placés sur les listes.

Le système de la tirette sera également renforcé. On ne se contentera plus de 50 % de femmes sur les listes : elles devront occuper une place sur deux. Autant de modifications qui renforceront l'aspect démocratique du scrutin et qu'il sera bon, aussi, d'expliquer aux plus jeunes. ●

CHRISTIAN CARPENTIER